



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 95676

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la lutte contre la consommation de drogues. Dans une note récente, l'observatoire des drogues et de la toxicomanie constate que la réponse pénale à l'usage et à la consommation de drogues est plus diversifiée et plus systématique. Outre cette application de la loi du 31 décembre 1970 réprimant l'usage des drogues, elle souhaiterait connaître les dispositifs que le Gouvernement appelle de ses vœux afin de sensibiliser le public, notamment jeune, aux dangers que représente pour la santé la consommation de drogues.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95676

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13473

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)